

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 4 décembre 2024

Date de convocation : le 28 novembre 2024

Date d'affichage : le 28 novembre 2024

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants : Olivier JOLY, Jean-Paul CHABANNY, Nathalie LE GALL, François MATHEVET, Béatrice DAUPHIN, René FRANÇON, Pascale HULAIN, Christophe BLOIN, Ghyslaine POYET, Gilbert LORENZI, Jean-Baptiste CHOSSY, Annie DE MARTIN DE VIVIES, Alain LAURENDON, Pascale PELOUX, Serge GOMET, Jean-Marc BEGARD, Jérôme SAGNARD, Laurence MONIER, Muriel COUTURIER, Ramazan KUS, Margaux MEYER, Sandra VERRIERE, Alex SOUCHON, Delphine MANSAT, Jean-Pierre BRAT, Carole OLLE,

Etaient absents : Hervé DE STEFANO, Flora GAUTIER, Françoise DESFETES, Carole TAVITIAN, Gustave BARTHELEMY, Gilles VALLAS, Julie TOUBIN,

Avaient donné procuration : Hervé DE STEFANO à François MATHEVET, Flora GAUTIER à Jean-Paul CHABANNY, Françoise DESFETES à Laurence MONIER, Carole TAVITIAN à Béatrice DAUPHIN, Gustave BARTHELEMY à Pascale HULAIN, Gilles VALLAS à Jean-Pierre BRAT, Julie TOUBIN à Carole OLLE.

Secrétaire de séance : Ghyslaine POYET

N° 2024-094

---*---

Objet : FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2024

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de modifier les crédits énoncés ci-dessous, de la manière suivante :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT**

Séance du 4 décembre 2024

		Dépenses	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
023-01	Virement à la section d'investissement	- 35 000,00 €	
60612-020	Energie-électricité	- 50 000,00 €	
60613-020	Chauffage urbain	- 50 000,00 €	
6135-815	Locations mobilières	5 000,00 €	
615231-845	Entretien voirie	35 000,00 €	
6184-4221	Versement organisme de formation	7 000,00 €	
64111-020	Rémunération principale	50 000,00 €	
64118-020	Autres indemnités	45 000,00 €	
64131-022	Rémunérations	- 50 000,00 €	
6453-020	Cotisations caisses de retraite	5 000,00 €	
6474-020	Versement œuvres sociales	10 000,00 €	
6478-020	Autres charges sociales diverses	10 000,00 €	
6232-023	Fêtes et cérémonies	25 000,00 €	
6237-022	Publications	7 000,00 €	
6282-023	Frais de gardiennage	10 000,00 €	
6541-01	Créances admises en non-valeur	30 000,00 €	
66111-01	Intérêts	6 000,00 €	
6615-01	Intérêts - ligne de trésorerie	15 000,00 €	
6817-01	DAP - dépréciation actifs circulants	9 000,00 €	
RECETTES FONCTIONNEMENT			
70632-024	Redevances caractère de loisirs		4 000,00 €
732221-01	Fonds de péréquation - FPIC		15 000,00 €
73111-01	Impôts directs locaux		20 000,00 €
73123-01	Taxe communale droits de mutation		- 35 000,00 €
741127-01	Dotations Nationales Péréquation		17 000,00 €
7485-01	Dotations titres sécurisés		15 000,00 €
75888-020	Autres produits gestion courante		15 000,00 €
7817-01	Reprise sur provisions pour dépréciation actif		33 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		84 000,00 €	84 000,00 €

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 4 décembre 2024

		Dépenses	Recettes
DEPENSES INVESTISSEMENT			
10222-01	FCTVA	800,00 €	
10226-01	Remboursement taxe aménagement	36 000,00 €	
2041512-321	Bâtiments installations - LFA	2 000,00 €	
204181-211	Biens immobiliers - SIEL	8 000,00 €	
204182-845	Bâtiments installations - SIEL	3 500,00 €	
2051-331	Concessions droits similaires	5 000,00 €	
2118-020	Autres terrains	- 90 000,00 €	
2138-020	Autres constructions	250 000,00 €	
215731-845	Matériel roulant voirie	23 000,00 €	
21838-020	Matériel informatique	14 000,00 €	
2188-71	Chevalets biodiversité	12 000,00 €	
2312-322-010	Immobilisations en cours - terrains	40 000,00 €	
2313-325-005	Immobilisations en cours - constructions	- 220 000,00 €	
2313-281-007	Immobilisations en cours - constructions	150 000,00 €	
2313-020-008	Immobilisations en cours - constructions	- 310 000,00 €	
2313-020-518	Immobilisations en cours - constructions	- 100 000,00 €	
2315-845-361	Immobilisations en cours - constructions	100 000,00 €	
276351-01	GFP rattachement - LFA	2 000,00 €	
4912-01	Dépréciation compte redevable	33 000,00 €	
RECETTES INVESTISSEMENT			
021-01	Virement de la section de fonctionnement		- 35 000,00 €
024-01	Cessions		- 10 000,00 €
10222-01	FCTVA		24 000,00 €
10226-01	Taxe aménagement		- 18 000,00 €
1321-322-010	Etat - subvention d'investissement		- 34 000,00 €
1321-322-326	Etat - subvention d'investissement		- 10 000,00 €
1323-845-003	Département - subvention d'investissement		91 300,00 €
1323-845-004	Département - subvention d'investissement		- 38 000,00 €
1348-325-005	Etat - autres		- 20 000,00 €
4912-01	Dépréciation compte redevable		9 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		- 40 700,00 €	- 40 700,00 €

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 4 décembre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 telle que proposée ci-dessus.

**ONT SIGNE AU REGISTRE, TOUS LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

A Saint-Just Saint-Rambert, le 4 décembre 2024

Olivier JOLY
Maire de Saint-Just Saint-Rambert



Ghyslaine POYET
La secrétaire de séance

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-Préfecture de Montbrison
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir :

- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.